

DIRECTIVES DE COMPÉTITION

PREMIÈRE SÉLECTION PROVINCIALE JO4 ET JO5 – ZONE 2



ÉCOLE SECONDAIRE LE BOISÉ
59, BOULEVARD LABBÉ SUD,
VICTORAVILLE, QC,
G6P 4B2
WWW.GYMBOISFRANCS.COM

COORDONNÉES GYMNASTIQUE QUÉBEC	Gymnastique Québec 4545 avenue Pierre de Coubertin MTL, QC, H1V 0B2 Tel : (514) 252-3043 Site Web : www.gymqc.ca <i>Personne contact</i> : Marylène Turp (mturp@gymqc.ca)
COMITÉ ORGANISATEUR	Club de gymnastique des Bois-Francs 819-758-0620 cgbf@gymboisfrancs.com Directrices de la compétition : Joëlle Comtois / Annie Chabot
DATE	24 au 26 janvier 2020
HÔTEL POUR LES ATHLÈTES ET SPECTATEURS	<u>Vendredi 24 janvier</u> : Z Plaza Hôtel , 1000, boul. Jutras Est, Victoriaville, G6S 1E4, 819-357-1000 (réservation avant le 6 janvier 2020 / nom du bloc : Gym Bois-Francs) <u>Samedi 25 janvier</u> : Hôtel Le Victorin , 19, boul. Arthabaska Est, Victoriaville, Qc, G6T 0S4, 1-877-845-5344 (réservation avant le 6 janvier 2020 / nom du bloc : Gym Bois-Francs)
HÔTEL POUR LES OFFICIELS	Motel Auberge Hélène , 39 boulevard Arthabaska Est, Victoriaville, QC, G6P 6R9. <i>Téléphone</i> : 819-758-5806
SITE DE COMPÉTITION	<u>École secondaire Le boisé</u> Entrée du stationnement : 59, boulevard Labbé Sud, Victoriaville, G6P 4B2 *** ne pas utiliser le stationnement du Club de gymnastique des Bois-Francs
DEMANDE DE REMBOURSEMENT DATE LIMITE : 23 JANVIER 2020	Pour être acceptée, toute demande de remboursement devra obligatoirement être accompagnée d'un papier médical décrivant la nature de la blessure justifiant le retrait de la compétition : <ul style="list-style-type: none">• Pour obtenir un remboursement, un club doit envoyer au comité organisateur une demande écrite ainsi que les pièces justificatives motivant les raisons de cette demande de remboursement. Les pièces acceptées sont les suivantes :<ul style="list-style-type: none">○ Un certificat médical provenant d'un médecin ;○ Une attestation de blessure provenant d'un physiothérapeute membre de l'Ordre des Physiothérapeutes ;○ Une attestation de blessure provenant d'un thérapeute du sport membre de l'Association Canadienne des Thérapeutes du Sport.• GYMQC se réserve le droit de vérifier que le professionnel en question est membre de l'association ou de l'ordre demandé, et de refuser qu'un comité organisateur effectue le remboursement en cas de manquement• Aucun remboursement ne sera accordé si les pièces justificatives ne sont pas déposées dans un délai de 24 heures avant le début des compétitions.• Aucun remboursement ne sera accordé si les pièces justificatives sont datées de plus de 7 jours.

**DATES LIMITES
INSCRIPTION ET
PRODUCTION HORAIRE**

- **Date limite d’inscription : 20 décembre 2019**
- **Date production de l’horaire : 10 janvier 2020**
- **Frais d’inscription: 97\$**
- **Frais de retard pour inscription tardive ou modification aux inscriptions après la date limite d’inscription (Payable à GYMQC) : 50\$ / Athlète jusqu’à concurrence de 250\$**
- **Frais de retard pour inscription tardive ou modification aux inscriptions après la sortie de l’horaire (payable à GYMQC) : 100\$ / athlète jusqu’à concurrence de 500\$**
- **Frais d’admission pour les spectateurs**

Compétition de sélection (GAF)	AUCUN
--------------------------------	--------------

MODALITÉS DE PAIEMENT ET PROCESSUS D’INSCRIPTION

1. Tous les clubs devront compléter le formulaire d’inscription via le système d’inscription GYMQC.
 1. Ouvrez le fichier reçu par GYMQC et l’installer sur votre ordinateur.
 2. Choisissez l’événement, la zone et le club.
 3. Décochez les athlètes que vous ne désirez pas inscrire à l’événement.
 4. Ajoutez les entraîneurs (veuillez noter que seulement les entraîneurs affiliés compétitifs sont disponibles dans le système.)
 5. Si vous notez une erreur au niveau de l’année de naissance, la catégorie, le nom ou autre, contacter Christian Turp (cturp@gymqc.ca).
 6. Cliquez sur “envoyer inscription”
 7. Lire la procédure et condition
 8. Si vos données sont exactes, cliquez sur “Je confirme avoir vérifié les informations de mon club”.
 9. Enregistrez le fichier Excel au nom de votre club.
 10. Envoyez le fichier Excel à GYMQC (inscription@gymqc.ca)
2. Le paiement des inscriptions devra se faire par chèque libellé **Club de gymnastique des Bois-Francis** et doit être retourné à l’adresse suivante :

Club de gymnastique des Bois-Francis
C.P. 251, Victoriaville, Qc.
G6P 6S9
3. Jusqu’à la date limite d’inscription, les clubs pourront faire des modifications à leurs inscriptions sans frais
4. Après la date limite d’inscription et après la sortie de l’horaire, les pénalités décrites dans cette directive seront appliquées.

MUSIQUE (GAF)

Toutes les musiques ont déjà été reçues au bureau de GYMQC avec les affiliations de chaque club.

Dans le cas où une gymnaste modifiait sa musique, les clubs devront envoyer la musique modifiée, par courriel à cturp@gymqc.ca à la date limite d’inscription. La musique devra avoir le même libellée que lors du premier envoi avec les affiliations.

**COLLATION POUR LES
ENTRAÎNEURS**

Le comité organisateur ne fournira pas de repas complet aux entraîneurs. Il y aura une table de collations.

ACCRÉDITATION

Aucune accréditation ne sera remise aux participants pour cet événement

PHYSIOTHÉRAPIE

Un physiothérapeute sera sur place dans un local adjacent au site de compétition. Le service de taping sera également offert gratuitement, cependant, les gymnastes doivent avoir leur tape ou bien en acheter sur place.

REMISE PROTOCOLAIRE

Les remises de médailles auront lieu dans l’**auditorium** de l’École secondaire le Boisé. Des bénévoles seront sur place pour vous indiquer comment vous y rendre.

**INFORMATIONS
SUPPLÉMENTAIRES**

Une cantine sera sur place pour vos collations et/ou repas.

RÉSEAUX SOCIAUX

Facebook : Club de gymnastique des Bois-Francis – JETS cheerleading
Instagram : gymboisfrancis